

# Avant-propos

Mis à jour chaque année, « L'essentiel des zonages en Occitanie » présente les principaux zonages pour la région Occitanie, qu'ils soient administratifs, d'étude ou d'action publique. Pour chacun d'eux, il fournit des indicateurs de population, de superficie et de densité de peuplement. La géographie de référence de cette édition est celle du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Depuis mai 2022, une nouvelle grille communale de densité à 7 niveaux a remplacé la grille à 4 niveaux. Elle permet donc une lecture plus fine du territoire. Cette édition 2022 de « L'essentiel des zonages en Occitanie » intègre ce nouveau zonage. Par ailleurs, deux nouveaux chapitres ont été introduits sur les schémas de cohérence territoriale et sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La situation sanitaire avait conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement de 2021. La méthode de calcul des populations annuelles a donc été adaptée et les évolutions mesurées sur la dernière période doivent être analysées avec un pas de six ans (ici 2013-2019). La comparaison des évolutions de la population sur des périodes de durées différentes (cinq ans pour 2008-2013, six ans pour 2013-2019) n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

En complément, vous trouverez en téléchargement sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) un ensemble de fichiers relatifs à la [géographie administrative et d'étude](#) :

- composition communale de chaque zone pour ces différents zonages ;
- définitions et notes méthodologiques sur la construction des zonages d'études.

Le site Insee [Statistiques locales](#) vous propose, en outre, un outil cartographique interactif pour :

- visualiser et comparer les différents zonages ;
- cartographier un grand nombre d'indicateurs ;
- importer vos propres données pour les cartographier et les travailler avec celles de l'Insee.

Caroline Jamet  
**Directrice régionale de l'Insee Occitanie**